COLLOQUE

COLLOQUE TOURISME, SÉCURITÉ ET CATASTROPHES

27 juin 2017
IPAG de Paris

Organisé par le Centre européen de recherche sur le droit des accidents collectifs et des catastrophes (CERDACC)

autour des thèmes suivants :

Le tourisme et les enjeux de sécurité

L'assistance aux touristes victimes de catastrophes

En présence de :

> A. SENATORE, docteur en droit, directeur du CERISC, ENSOSP
> Cdt. L. RIEU, chef de groupement gestion prévisionnelle des risques, SDIS Savoie
> C. CUTAJAR, adjointe au maire de Strasbourg, MCF HDR en droit privé, Université de Strasbourg
> Col. Stéphane FAUVELET, centre de planification et de gestion de crise, ministère de l'Intérieur
> B. Pauvert, MCF HDR en droit public, UHA, CERDACC
> F. ARAGALL, président de la Design for all Foundation
> Me E. LLOP, avocat au barreau de Paris
> D. PURCARESCU, sous-directrice chargée du centre de situation, ministère des Affaires étrangères
> J. BACHMANN, secrétaire général du syndicat des entreprises du Tour Operating
> J. SUSINI, directeur sécurité hygiène et santé, Club Méditerranée
> R. CAMPET, Marco Vasco SAS
> V. BONED, secrétaire générale déléguée des 'entreprises du voyage'
> M. RAMBOUR, MCF en droit public, UHA
> M. ARAS, docteur en droit, ATER, UHA
> Me L. JEGOUZO, MCF en droit public, avocat au barreau de Paris
> A. ETIENNE-DIENER, chef du centre des opérations d'urgence, ministère des Affaires étrangères
> M. NAHON, docteur en médecine, directeur médical France, Mondial Assistance
> A. RISSETTO, directeur de l'urgence et des opérations, Croix Rouge française
> F. VALLEE, responsable des opérations, Croix Rouge française
> P. CASSON, MCF HDR en droit privé, UHA, CERDACC
> C. AUBERTIN, MCF HDR en droit privé, Université Paris-Descartes

> col. P. TOURON, directeur de l'institut de recherches criminelles de la Gendarmerie
> S. GICQUEL, secrétaire général de la FENVAC
> C. LIENHARD, professeur de droit privé, UHA, CERDACC
> H. ARBOUSSET, MCF HDR en droit public, UHA, codirecteur du CERDACC

et

Ce colloque, soumis à inscription, est gratuit pour les étudiants et membres de l'AFDSD, mais des droits d'inscription sont demandés pour les auditeurs libres, avec vous sans déjeuner. Voir le programme et bulletin d'inscription.